

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

#### ARAB TUNISIAN BANK –ATB–

Siège Social : 9,rue Hédi Nourira -1001 Tunis-

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr. Mohamed Lassaad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF) et Mr. Zied CHAHED (CPA Tunisie).

### Bilan

Arrêté au 30 JUIN 2025

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
<b>ACTIF</b>				
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	53 421	90 868	91 161
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	986 470	826 111	1 453 133
AC3 Créances sur la clientèle (*)	3	5 314 049	5 376 119	5 405 362
AC5 Portefeuille d'investissement	4	1 271 931	947 926	1 064 643
AC6 Valeurs immobilisées	5	237 699	160 432	219 791
AC7 Autres actifs (*)	6	131 806	149 013	147 818
<b>TOTAL ACTIF (*)</b>		<b>7 995 376</b>	<b>7 550 469</b>	<b>8 381 908</b>
<b>PASSIF</b>				
PA1 Banque centrale et CCP		-	36 000	69 000
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	7	193 038	62 615	57 543
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	8	6 761 089	6 275 785	7 071 681
PA4 Emprunts et ressources spéciales	9	265 975	392 398	309 385
PA5 Autres passifs (*)	10	205 047	213 820	306 639
<b>TOTAL PASSIF (*)</b>		<b>7 425 149</b>	<b>6 980 618</b>	<b>7 814 248</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
	11			
CP1 Capital		128 000	128 000	128 000
CP2 Réserves		505 087	495 087	495 087
CP5 Résultats reportés		(65 427)	(65 645)	(65 645)
CP6 Résultat de la période		2 567	12 409	10 218
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>570 227</b>	<b>569 851</b>	<b>567 660</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (*)</b>		<b>7 995 376</b>	<b>7 550 469</b>	<b>8 381 908</b>

(\*) Données comparatives au 30 juin 2024 retraitées en proforma pour les besoins de comparabilité (Pour de plus amples détails, se référer à la note 4 "Retraitements des rubriques des états financiers").

## Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 30 JUIN 2025

(Unité : en 1000 DT)

	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
<b><u>PASSIFS EVENTUELS</u></b>			
HB01 Cautions, avals et autres garanties données	622 985	814 751	824 299
HB02 Crédits documentaires	511 023	311 732	234 286
HB03 Actifs donnés en garantie	-	19 000	69 000
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>1 134 008</b>	<b>1 145 483</b>	<b>1 127 585</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>			
HB04 Engagements de financement donnés	479 840	540 998	415 807
HB05 Engagements sur titres	-	-	-
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>479 840</b>	<b>540 998</b>	<b>415 807</b>
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>			
HB06 Garanties reçues	1 646 665	1 530 011	1 662 830
<b>TOTAL GARANTIES RECUES</b>	<b>1 646 665</b>	<b>1 530 011</b>	<b>1 662 830</b>

**Etat de résultat**  
**Période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 30 juin 2025**  
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2025 au 30.06.2025	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Exercice 2024
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>				
PR1 Intérêts et revenus assimilés	12	302 580	293 966	613 358
PR2 Commissions (en produits)	13	40 314	41 319	89 390
PR3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	14	8 590	8 433	17 758
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	15	46 048	42 731	82 070
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>397 532</b>	<b>386 449</b>	<b>802 576</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>				
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	16	219 083	196 797	406 215
CH2 Commissions encourues		7 120	7 363	16 195
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>226 203</b>	<b>204 160</b>	<b>422 410</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>171 329</b>	<b>182 289</b>	<b>380 166</b>
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	17	(32 745)	(34 826)	(107 527)
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	18	(4 322)	(4 470)	(8 652)
PR7 Autres produits d'exploitation		80	72	507
CH6 Frais de Personnel	19	(79 835)	(70 394)	(145 725)
CH7 Charges générales d'exploitation	20	(40 041)	(37 899)	(79 072)
CH8 Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		(8 907)	(8 582)	(18 056)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 559</b>	<b>26 190</b>	<b>21 641</b>
PR8/CH9 Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		308	(4 420)	(3 323)
CH11 Impôt sur les bénéfices		(3 300)	(9 361)	(6 929)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>2 567</b>	<b>12 409</b>	<b>11 389</b>
PR9/CH10 Solde en gain\perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	(1 171)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>2 567</b>	<b>12 409</b>	<b>10 218</b>
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		-	-	-
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>2 567</b>	<b>12 409</b>	<b>10 218</b>

**Etat des flux de trésorerie**  
**Période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 30 juin 2025**  
(Unité : en 1000 DT)

Note	Période du 01.01.2025 au 30.06.2025	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Exercice 2024
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	352 738	590 246	714 685
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(201 540)	(196 030)	(424 566)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(28 243)	824	(14 204)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	30 328	(293 300)	131 008
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle	(323 462)	(83 705)	497 949
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(107 998)	(84 254)	(135 051)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(90 410)	(39 245)	(58 621)
Impôt sur les sociétés	(2 568)	(1 175)	(2 288)
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS LIES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>(371 155)</b>	<b>(106 639)</b>	<b>708 912</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	55 917	43 300	71 114
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement	(219 767)	43 132	(66 924)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations	(23 216)	(13 998)	(81 404)
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(187 066)</b>	<b>72 434</b>	<b>(77 214)</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>			
Emission des emprunts	-	21 715	(29 779)
Remboursement d'emprunts	(32 545)	(12 625)	(25 375)
Augmentation \ diminution ressources spéciales	(8 428)	(10 868)	(28 166)
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>(40 973)</b>	<b>(1 778)</b>	<b>(83 320)</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(599 194)	(35 983)	548 378
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	1 368 210	819 832	819 832
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE LA PERIODE</b>	<b>21</b>	<b>769 016</b>	<b>783 849</b>
		<b>1 368 210</b>	

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2025

## 1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 30 juin 2025, sont élaborés et présentés d'une part conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999, et d'autre part conformément aux notes et aux circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

## 2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **Règles de prise en compte des revenus**

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts :

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

- Les intérêts et agios réservés :

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé « agios réservés ».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions :

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

## **Evaluation des engagements et des provisions y afférentes**

### Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 30 juin 2025, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;

- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

#### Les engagements ayant fait l'objet de gel d'avoirs ou de confiscation

Au 30 juin 2025, les engagements de certaines relations ayant fait l'objet de décisions de gel d'avoirs ou de confiscation ont été maintenus parmi les actifs nécessitant un suivi particulier. Cette approche est justifiée par l'absence des informations nécessaires pour déterminer la classe de risque appropriée. L'engagement total de ces sociétés s'est élevé à 97,8 millions de DT au 30 juin 2025, avec des agios réservés de 24,3 millions de DT, représentant un taux de couverture de 25%.

#### Provisions

##### ➤ **Provisions individuelles :**

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n°91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

<b>Classe de risque</b>	<b>Taux de provision</b>
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions doivent être affectées spécifiquement à tout actif classé égal ou supérieur à 50 mille dinars.

#### Les engagements inférieurs à 50 mille dinars

Les engagements inférieurs à 50 mille dinars ne font pas l'objet d'une étude au cas par cas. La banque effectue un provisionnement pour maintenir un taux de couverture acceptable comparé à celui des engagements douteux supérieurs à 50 mille dinars.

Au 30 juin 2025, pour couvrir les risques liés aux engagements inférieurs à 50 mille dinars, la banque a constitué des provisions et des produits réservés d'un montant total de 72,6 millions de dinars représentant un taux de couverture de 69,5% des engagements classables mécaniquement par référence à un taux de couverture de 69,8% pour les engagements douteux supérieurs à 50 mille dinars.

Cela représente un taux de couverture de 95,6% des engagements classés parmi les actifs incertains, préoccupants ou compromis, totalisant 75,8 millions de dinars alors que les concours mécaniquement classables dans ces catégories s'élèvent à 103,5 millions de dinars au 30 juin 2025.

Des travaux d'analyse approfondie de ces relations au cas par cas visant à justifier la classification et l'adéquation des provisions et agios réservés pour ces engagements ont été initiés et demeurent en cours à la date d'arrêté des états financiers. La banque anticipe qu'ils ne révéleront pas de carence significative.

##### ➤ **Provisions collectives :**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°91-24, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur les résultats, des provisions à caractère général dites « provisions

collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par l'annexe 3 à la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1. Les taux de migration moyens ont été calculés sur un historique de 7 ans les plus récents y compris l'année de référence et compte non tenu de l'année 2020.
- Majoration des taux de migration historiques calculés par la banque par des pourcentages fournis par la circulaire n°91-24.
- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°91-24.

➤ **Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3ans :**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°91-24, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur les résultats et des capitaux propres, des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales de ladite circulaire :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliqué au risque net non couvert soit le montant de l'engagement déduction faite :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

➤ **Provisions sur éléments d'actifs :**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

**Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents**

**Classement des titres**

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

**Le portefeuille-titres commercial**

Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;

Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

**Le portefeuille d'investissement**

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;

- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

### Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutif à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

### Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

### **Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :**

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

### **Immobilisations et amortissements**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.



Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

### Impôts sur les bénéfices

Au 30 juin, l'impôt sur les bénéfices est déterminé de manière forfaitaire en multipliant le résultat comptable par le taux d'imposition applicable pour la période (en tenant compte des contributions sociales et conjoncturelles).

### 3. FAITS SAILLANTS

- L'article premier de la loi n°2024-41 du 2 août 2024 a modifié l'article 412 (ter) du code de commerce en introduisant de nouvelles dispositions portant notamment sur la réduction de 50% des taux d'intérêt fixes appliqués aux crédits en cours et aux nouveaux crédits accordés par les banques, moyennant des conditions spécifiques.  
Les produits d'intérêts répondant aux conditions légales prévues par l'article 412 (ter) ayant fait l'objet d'une demande pour le bénéfice de la mesure de réduction de taux, déposée jusqu'à la date du 30 juin 2025, sont comptabilisés en tenant compte du nouveau taux ajusté.
- Le conseil de la concurrence a engagé une procédure contre le secteur bancaire en lien avec le report des échéances durant la pandémie de COVID-19. À la date de l'arrêté des états financiers intermédiaires au 30 juin 2025, aucune décision n'avait été communiquée à la banque. Ainsi, le risque éventuel associé à cette situation dépend du résultat final de l'affaire et l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date de l'arrêté de ces états financiers.
- Un contrôle social a été notifié à la banque en janvier 2025, couvrant les exercices 2022, 2023 et 2024. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact final ne peut être estimé de façon précise à la date d'arrêté des états financiers.
- Un contrôle fiscal a été notifié à la banque en juillet 2025, couvrant les exercices 2021, 2022, 2023 et 2024. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact final ne peut être estimé de façon précise à la date d'arrêté des états financiers.

### 4. Retraitements des rubriques des états financiers

Dans le but d'assurer une meilleure présentation des états financiers arrêtés au 30 juin 2025, des retraitements au niveau de certaines rubriques de ces états ont été effectués.

Suite à ces retraitements, les données des états financiers arrêtés au 30 juin 2024 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité comme suit :

*(Montants exprimés en milliers de DT)*

<i>Rubriques des états financiers</i>	Soldes retraités au 30/06/2024	Soldes publiés au 30/06/2024	Impact du retraitement
<i>Rubriques du BILAN</i>			
Créances sur la clientèle	5 376 119	5 385 740	(9 621)
Autres actifs	149 013	132 620	16 393
<b>Total des actifs</b>	<b>7 550 469</b>	<b>7 543 697</b>	<b>6 772</b>
Autres passifs	213 820	207 048	6 772
<b>Total des passifs</b>	<b>6 980 618</b>	<b>6 973 846</b>	<b>6 772</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>	<b>7 550 469</b>	<b>7 543 697</b>	<b>6 772</b>

## 5. NOTES EXPLICATIVES

*Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)*

### 5.1 ACTIF

#### **Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 53 421 KDT au 30 juin 2025 contre 90 868 KDT au 30 juin 2024 et 91 161 KDT au 31 décembre 2024.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Caisse	53 399	41 617	57 685
Compte courant BCT	-	49 229	33 454
Compte courant postal	22	22	22
<b>Total</b>	<b>53 421</b>	<b>90 868</b>	<b>91 161</b>

#### **Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.**

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 986 470 KDT au 30 juin 2025 contre 826 111 KDT au 30 juin 2024 et 1 453 133 KDT au 31 décembre 2024.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	46 823	53 927	26 130
Prêts aux établissements bancaires	848 048	706 774	1 359 366
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	131	263	192
<b>Total créances sur établissements bancaires</b>	<b>895 002</b>	<b>760 964</b>	<b>1 385 688</b>
Avoirs en compte sur les établissements financiers	12 925	14 991	3 200
Prêts aux établissements financiers	77 717	49 278	63 784
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	826	878	461
<b>Total créances sur établissements financiers</b>	<b>91 468</b>	<b>65 147</b>	<b>67 445</b>
<b>Total</b>	<b>986 470</b>	<b>826 111</b>	<b>1 453 133</b>

### Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2025 un solde net de 5 314 049 KDT contre 5 376 119 KDT au 30 juin 2024 et 5 405 362 KDT au 31 décembre 2024.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Comptes ordinaires débiteurs	674 568	669 756	601 401
Avances sur placements à terme	16 841	20 792	18 465
Créances rattachées sur comptes de la clientèle	1 990	2 197	1 578
<b>Total comptes débiteurs &amp; Autres créances</b>	<b>693 399</b>	<b>692 745</b>	<b>621 444</b>
Portefeuille Escompte	829 544	761 505	843 155
Crédits à la clientèle non échus	3 686 938	3 808 128	3 898 563
Créances douteuses et litigieuses	358 975	335 266	307 435
Produits à recevoir	53 219	53 395	46 613
Produits perçus d'avance	(27 505)	(28 800)	(31 979)
Créances impayées	621 673	527 191	547 032
<b>Total autres concours à la clientèle</b>	<b>5 522 844</b>	<b>5 456 685</b>	<b>5 610 819</b>
Crédits sur ressources spéciales extérieures	67 071	90 391	79 132
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	915	1 142	996
<b>Total Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>67 986</b>	<b>91 533</b>	<b>80 128</b>
<b>Total brut des crédits accordés à la clientèle</b>	<b>6 284 229</b>	<b>6 240 963</b>	<b>6 312 391</b>

#### A déduire couverture :

Agios réservés	(350 627)	(292 999)	(315 887)
Provisions individuelles (*)	(370 612)	(331 263)	(348 947)
Provision additionnelle	(135 908)	(137 309)	(129 162)
Provisions collectives	(113 033)	(103 273)	(113 033)
<b>Total Provisions et agios (*)</b>	<b>(970 180)</b>	<b>(864 844)</b>	<b>(907 029)</b>

<b>Total net des créances sur la clientèle (*)</b>	<b>5 314 049</b>	<b>5 376 119</b>	<b>5 405 362</b>
--	------------------	------------------	------------------

(\*) Données comparatives au 30 juin 2024 retraitées en proforma pour les besoins de comparabilité (Pour de plus amples détails, se référer à la note 4 "Retraitements des rubriques des états financiers").

### Note 4 : Portefeuille d'investissement.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2025 à 1 271 931 KDT contre 947 926 KDT au 30 juin 2024 et 1 064 643 KDT au 31 décembre 2024. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Titres d'investissement	1 211 227	904 256	1 016 845
Parts dans les entreprises liées	40 657	40 657	40 657
Titres de participations	127 274	104 881	102 280
Créances rattachées	32 521	29 376	40 287
<b>Total brut du portefeuille d'investissement</b>	<b>1 411 679</b>	<b>1 079 170</b>	<b>1 200 069</b>
Provisions	(139 748)	(131 244)	(135 426)
<b>Total provisions</b>	<b>(139 748)</b>	<b>(131 244)</b>	<b>(135 426)</b>
<b>Valeur nette du portefeuille d'investissement</b>	<b>1 271 931</b>	<b>947 926</b>	<b>1 064 643</b>

## Note 5 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 30 juin 2025 à 237 699 KDT contre 160 432 au 30 juin 2024 et 219 791 KDT au 31 décembre 2024.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.24	Acquisition	Cession / Transfert	VB au 30.06.25	Amort / Provision Cumul au 31.12.24	Dotation	Reprise / Sortie	Amort / Provision Cumul au 30.06.25	VCN au 30.06.25
<b>1) Immobilisation Incorporelles</b>	<b>79 890</b>	<b>2 109</b>	<b>52 000</b>	<b>133 999</b>	<b>(63 762)</b>	<b>(3 509)</b>	<b>-</b>	<b>(67 271)</b>	<b>66 728</b>
Logiciels 1	64 346	1 874	-	66 220	(59 035)	(1 698)	-	(60 733)	5 487
Logiciels 2	7 858	-	52 000	59 858	(784)	(390)	-	(1 174)	58 684
Logiciels 3	6 627	229	-	6 856	(3 786)	(1 418)	-	(5 204)	1 652
Droit au bail	278	-	-	278	(157)	(3)	-	(160)	118
Autres immobilisations incorporelles	781	6	-	787	-	-	-	-	787
<b>2) Immobilisations Corporelles</b>	<b>234 758</b>	<b>1 443</b>	<b>19 286</b>	<b>255 487</b>	<b>(146 781)</b>	<b>(5 250)</b>	<b>2 677</b>	<b>(149 354)</b>	<b>106 133</b>
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>128 024</u>	<u>129</u>	<u>9 743</u>	<u>137 896</u>	<u>(67 742)</u>	<u>(1 760)</u>	<u>-</u>	<u>(69 502)</u>	<u>68 394</u>
Terrains d'exploitation	29 667	-	9 743	39 410	-	-	-	-	39 410
Bâtiments	24 783	-	-	24 783	(9 742)	(242)	-	(9 984)	14 799
Aménagements de bâtiments	73 574	129	-	73 703	(58 000)	(1 518)	-	(59 518)	14 185
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>16 052</u>	<u>418</u>	<u>12 273</u>	<u>28 743</u>	<u>(8 776)</u>	<u>(298)</u>	<u>-</u>	<u>(9 074)</u>	<u>19 669</u>
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	16 052	418	12 273	28 743	(8 776)	(298)	-	(9 074)	19 669
Matériels & Mobiliers de bureau	11 216	78	(699)	10 595	(7 917)	(318)	691	(7 544)	3 051
Matériels de transport	11 558	-	(570)	10 988	(10 072)	(504)	539	(10 037)	951
Matériels informatique	60 710	817	(1 461)	60 066	(48 049)	(2 224)	1 447	(48 826)	11 240
Matériels de sécurité	7 160	-	-	7 160	(4 199)	(145)	-	(4 344)	2 816
Autres immobilisations	38	1	-	39	(26)	(1)	-	(27)	12
<b>3) Immobilisations encours</b>	<b>115 686</b>	<b>24 503</b>	<b>(75 351)</b>	<b>64 838</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>64 838</b>
Immobilisations corporelles encours	32 420	14 335	(23 351)	23 404	-	-	-	-	23 404
Immobilisations incorporelles encours	83 266	10 168	(52 000)	41 434	-	-	-	-	41 434
<b>Total</b>	<b>430 334</b>	<b>28 055</b>	<b>(4 065)</b>	<b>454 324</b>	<b>(210 543)</b>	<b>(8 759)</b>	<b>2 677</b>	<b>(216 625)</b>	<b>237 699</b>

## Note 6 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2025 à 131 806 KDT contre 149 013 KDT au 30 juin 2024 et 147 818 KDT au 31 décembre 2024 détaillée comme suit

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Comptes d'attente	79 753	101 200	98 425
Crédits & Avances aux Personnels	66 725	53 723	58 164
Impôts Actif	5 214	9 139	10 519
Charges à répartir	125	510	182
Stocks Imprimés & Fournitures	1 495	2 142	2 034
Crédits pris en charge par l'Etat	221	221	221
Provisions sur les autres actifs	(21 727)	(17 922)	(21 727)
<b>Total général</b>	<b>131 806</b>	<b>149 013</b>	<b>147 818</b>

## 5.2 PASSIF

### Note 7 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ont atteint 193 038 KDT au 30 juin 2025 contre 62 615 KDT au 30 juin 2024 et 57 543 KDT au 31 décembre 2024.

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	182 517	32 191	5 476
Dépôts et avoirs des établissements financiers	10 521	30 424	52 067
<b>Total</b>	<b>193 038</b>	<b>62 615</b>	<b>57 543</b>

### Note 8 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 6 761 089 KDT au 30 juin 2025 contre 6 275 785 KDT au 30 juin 2024 et 7 071 681 KDT au 31 décembre 2024.

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Dépôts à vue	2 222 472	2 088 393	2 203 832
Dépôts à terme	2 403 197	2 219 713	2 837 409
Comptes d'épargne	1 832 001	1 705 373	1 775 151
Autres sommes dues à la clientèle	257 366	235 226	239 113
Dettes rattachées	46 053	27 080	16 176
<b>Total</b>	<b>6 761 089</b>	<b>6 275 785</b>	<b>7 071 681</b>

### Note 9 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 265 975 KDT au 30 juin 2025 contre 392 398 KDT au 30 juin 2024 et 309 385 KDT au 31 décembre 2024.

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
<b>Emprunts matérialisés</b>	<b>171 288</b>	<b>271 716</b>	<b>206 236</b>
Emprunts obligataires	11 250	13 125	13 126
Emprunts subordonnés	138 334	161 333	148 583
Pensions livrées	12 568	84 482	32 988
Emprunts liés à des contrats de location financement	3 193	3 300	3 246
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	5 943	9 476	8 293
<b>Ressources spéciales</b>	<b>94 687</b>	<b>120 682</b>	<b>103 149</b>
<b>Ressources extérieures</b>	<b>77 789</b>	<b>101 430</b>	<b>85 031</b>
Ressources extérieures en dinars	53 066	71 301	58 271
Ressources extérieures en devises	24 723	30 129	26 760
<b>Ressources budgétaires</b>	<b>16 158</b>	<b>18 139</b>	<b>17 293</b>
<b>Dettes rattachées sur ressources spéciales</b>	<b>740</b>	<b>1 113</b>	<b>825</b>
<b>Total</b>	<b>265 975</b>	<b>392 398</b>	<b>309 385</b>

## Note 10 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2025 à 196 103 KDT contre 207 048 KDT au 30 juin 2024 et 306 639 KDT au 31 décembre 2024 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Frais liés au personnel	32 761	25 095	45 097
Divers frais à payer	38 007	45 945	22 194
Impôts passifs	22 041	24 015	34 622
Provisions pour risques et charges	26 360	18 561	33 560
Provisions sur éléments du hors bilan (*)	8 945	6 772	8 433
Comptes d'attente	76 933	93 432	162 733
<b>Total (*)</b>	<b>205 047</b>	<b>213 820</b>	<b>306 639</b>

(\*) Données comparatives au 30 juin 2024 retraitées en proforma pour les besoins de comparabilité (Pour de plus amples détails, se référer à la note 4 "Retraitements des rubriques des états financiers").

## 5.3 CAPITAUX PROPRES

### Note 11 : Capitaux propres

A la date du 30 juin 2025, le capital social s'élève à 128 000 KDT composé de 128 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres ont atteint 570 227 KDT à fin juin 2025 contre 569 851 KDT au 30 juin 2024 et 567 660 KDT à fin 2024 ainsi détaillés :

(KDT EN)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour exonérés Réinvest disponible	Réserve pour exonérés Réinvest indisponible	Réserve à régime spécial	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Solde au 31.12.2024 avant affectation	128 000	170 904	10 000	4 219	145 817	160 172	2 790	1 185	(65 645)	10 218	567 660
<b>Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2024</b>											
Réserve pour réinvest.						10 000			218	(10 218)	-
Dividendes											-
Résultats reportés											-
Solde au 31.12.2024 après affectation	128 000	170 904	10 000	4 219	145 817	170 172	2 790	1 185	(65 427)	-	567 660
Résultat net 30.06.2025										2 567	2 567
Solde au 30.06.2025	128 000	170 904	10 000	4 219	145 817	170 172	2 790	1 185	(65 427)	2 567	570 227

## ETAT DE RESULTAT

### Note 12 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 302 580 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2025 contre un montant de 293 966 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2024 et 613 358 KDT au cours de l'exercice 2024.

Désignation	Période du 01.01.2025 au 30.06.2025	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024
<b><u>Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT</u></b>	<b>28 719</b>	<b>22 798</b>	<b>49 140</b>
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	28 570	22 591	48 822
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	149	207	318
<b><u>Opérations avec la clientèle</u></b>	<b>273 861</b>	<b>271 168</b>	<b>564 218</b>
Intérêts sur crédit CT & MLT	226 663	227 259	472 440
Intérêts sur comptes courants débiteurs	47 198	43 909	91 778
<b>Total</b>	<b>302 580</b>	<b>293 966</b>	<b>613 358</b>

### Note 13 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 40 314 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2025 contre un montant de 41 319 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2024 et 89 390 KDT au cours de l'exercice 2024.

Désignation	Période du 01.01.2025 au 30.06.2025	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024
Commissions sur comptes et moyens de paiement	23 639	24 995	53 163
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	5 693	5 300	11 075
Commissions sur opérations internationales	1 599	1 889	3 589
Récupérations et autres commissions	9 383	9 135	21 563
<b>Total</b>	<b>40 314</b>	<b>41 319</b>	<b>89 390</b>

### Note 14 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 8 590 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2025 contre un montant de 8 433 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2024 et 17 758 KDT au cours de l'exercice 2024.

Désignation	Période du 01.01.2025 au 30.06.2025	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024
Gain net sur titres de placement	10	33	44
Gain net sur opérations de change	8 580	8 400	17 714
<b>Total</b>	<b>8 590</b>	<b>8 433</b>	<b>17 758</b>

**Note 15 : Revenus du portefeuille d'investissement.**

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 46 048 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2025 contre un montant de 42 731 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2024 et 82 070 KDT au cours de l'exercice 2024.

Désignation	Période du 01.01.2025 au 30.06.2025	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	39 047	34 766	74 024
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 886	3 706	3 513
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	5 115	4 259	4 533
<b>Total</b>	<b>46 048</b>	<b>42 731</b>	<b>82 070</b>

**Note 16 : Intérêts encourus et charges assimilées.**

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 219 083 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2025 contre un montant de 196 797 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2024 et 406 215 KDT au cours de l'exercice 2024.

Désignation	Période du 01.01.2025 au 30.06.2025	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024
<b>Intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>218 696</b>	<b>196 424</b>	<b>405 371</b>
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	3 689	1 477	3 961
Opérations avec la clientèle	204 595	176 641	365 828
Emprunts et ressources spéciales	10 412	18 306	35 582
<b>Autres intérêts et charges</b>	<b>387</b>	<b>373</b>	<b>844</b>
<b>Total</b>	<b>219 083</b>	<b>196 797</b>	<b>406 215</b>

**Note 17 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif**

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 32 745 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2025 contre un montant de 34 826 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024 et 107 527 KDT au cours de l'exercice 2024 se détaillant ainsi :

Désignation	Période du 01.01.2025 au 30.06.2025	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024
Dotations aux provisions sur créances douteuses	31 030	5 954	56 629
Dotations aux provisions collectives	-	2 000	11 761
Dotations aux provisions additionnelles sur créances	6 746	20 003	38 721
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	4 516	5 489	31 123
Frais de recouvrement	2 523	2 598	9 318
<b>Total dotations</b>	<b>44 815</b>	<b>36 044</b>	<b>147 552</b>
Pertes sur créances	6 285	2 722	6 175
<b>Radiation de créances</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 545</b>
<b>Total dotations &amp; pertes et radiations sur créances</b>	<b>51 100</b>	<b>38 766</b>	<b>174 272</b>
Reprises de provisions sur créances douteuses	(8 855)	-	(15 917)
Reprise de provision sur créances additionnelles	-	-	(21 735)
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	(9 500)	(3 940)	(8 549)
Reprise de provisions individuelles sur créances radiées	-	-	(15 414)
Reprise de provisions additionnelles sur créances radiées	-	-	(5 130)
<b>Total Reprises</b>	<b>(18 355)</b>	<b>(3 940)</b>	<b>(66 745)</b>
<b>Total</b>	<b>32 745</b>	<b>34 826</b>	<b>107 527</b>



## Note 18 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 4 322 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2025 contre un montant de 4 470 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2024 et 8 652 KDT au cours de l'exercice 2024 se détaillant ainsi :

Désignation	Période du 01.01.2025 au 30.06.2025	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024
Dotations aux provisions/portefeuille investissement	5 214	4 661	13 110
Reprises/provisions pour dépréciation de titres	(892)	(191)	(4 458)
Plus ou Moins-value sur cession de titres de participations	-	-	-
<b>Total</b>	<b>4 322</b>	<b>4 470</b>	<b>8 652</b>

## Note 19 : Frais de Personnel

Les frais de personnel ont totalisé un montant de 79 835 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2025 contre un montant de 70 394 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2024 et 145 725 KDT au cours de l'exercice 2024.

Désignation	Période du 01.01.2025 au 30.06.2025	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024
Rémunération du personnel	61 666	55 959	116 347
Charges sociales	15 906	12 525	25 920
Autres charges liées au personnel	2 263	1 910	3 458
<b>Total</b>	<b>79 835</b>	<b>70 394</b>	<b>145 725</b>

## Note 20 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé un montant de 40 041 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2025 contre un montant de 37 899 KDT au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2024 et 79 072 KDT au cours de l'exercice 2024.

Désignation	Période du 01.01.2025 au 30.06.2025	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2024 au 31.12.2024
Frais d'exploitation non bancaires	12 590	12 702	27 588
Autres charges d'exploitation	27 451	25 197	51 484
<b>Total</b>	<b>40 041</b>	<b>37 899</b>	<b>79 072</b>

## Note 21 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 30 juin 2025 un solde positif de 769 016 KDT contre 783 849 KDT au 30 juin 2024 et 1 368 210 au 31 décembre 2024 et se détaillant ainsi :

Désignation	30.06.2025	30.06.2024	31.12.2024
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	53 421	90 868	91 161
Dépôts et avoirs nets auprès des correspondants et des établissements financiers	22 499	42 142	6 932
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	693 096	650 839	1 270 117
<b>Total</b>	<b>769 016</b>	<b>783 849</b>	<b>1 368 210</b>

## 6. Evénements postérieurs à la date de clôture

Hormis la notification de contrôle fiscal reçue en juillet 2025 et déjà mentionnée au niveau de la note 3 « Faits saillants », aucun événement postérieur à la date de clôture n'est survenu jusqu'à la date d'arrêté des états financiers intermédiaires au 30 juin 2025, susceptible d'avoir une incidence sur ces derniers.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS  
FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2025**

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2025**

***Mesdames, Messieurs les actionnaires  
de l'Arab Tunisian Bank - ATB***

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de l'Arab Tunisian Bank (« ATB » ou « la banque ») arrêtés au 30 juin 2025 ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 7 995 376 KDT et des capitaux propres de 570 227 KDT y compris le bénéfice net de la période s'élevant à 2 567 KDT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

### ***Paragraphes d'observation***

Sans remettre en cause notre conclusion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Comme mentionné dans la note aux états financiers n°2, les engagements de certaines relations totalisant un montant de 97,8 millions de DT, qui ont fait l'objet de décisions de gel d'avoirs ou de confiscation, sont maintenus parmi les actifs nécessitant un suivi particulier. La banque a justifié ce traitement par le fait qu'elle ne disposait pas d'informations suffisantes au 30 juin 2025 pour déterminer la classe de risque appropriée.

- Comme indiqué dans la note n°2 des états financiers, les provisions au titre des engagements inférieurs à 50 mille DT ont été déterminées sur une base estimative. En effet, pour couvrir les engagements douteux et comme autorisé par l'article 10 de la circulaire 91-24, la banque a constitué des provisions et des produits réservés permettant d'atteindre un taux de couverture de 69,5% des engagements classables mécaniquement, jugé par la banque comme un niveau acceptable de provisionnement.

Des travaux d'analyse approfondie visant à justifier la classification et l'adéquation des provisions et agios réservés de ces engagements ont été initiés et demeurent en cours à la date de ce rapport. La banque estime que ces travaux ne révéleront pas d'incidence significative, par référence au taux de couverture moyen des engagements supérieurs à 50 mille DT qui est de 69,8%.

- La note 3 aux états financiers précise qu'un contrôle social a été notifié à la banque en janvier 2025, couvrant les exercices 2022, 2023 et 2024, et qu'un contrôle fiscal a été notifié en juillet 2025, portant sur les exercices 2021, 2022, 2023 et 2024. Les procédures afférentes à ces contrôles étant toujours en cours, leur impact final ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.
- La note 3 aux états financiers décrit l'affaire intentée par le Conseil de la Concurrence à l'encontre du secteur bancaire, relative au report des échéances pendant la pandémie de COVID-19. À la date du présent rapport, aucun jugement n'a été notifié à la banque. Le risque final dépendra du dénouement de cette affaire.

**Tunis, le 05 septembre 2025**

**Les Commissaires aux Comptes**

**Les Commissaires aux Comptes Associés  
MTBF**

**CPA Tunisie**

**Mohamed Lassaad BORJI**

**Mohamed Zied CHAHED**